

Plafond de ressources 2021 ⁽¹⁾- Vente LLS

Catégories de ménage	Plafond Lot vacant		Plafond *** Lot occupé	
	Zone B1 (Bordeaux et son agglomération)	Zone C (Exemple : commune de Mimizan)	PLS Hors zone QPV	PLS Zone QPV
Personne Seule	34 721	31 249	27 256	43 609
2 Personnes sans personne à charge à l'exception des jeunes ménages (2)	46 367	41 729	36 397	58 236
3 Personnes ou 1 Personne avec 1 Enfant à charge ou Jeune Ménage (2) sans personne à charge	55 759	50 183	43 771	70 034
4 Personnes ou 1 Personne seule avec 2 enfants à charge	67 314	60 583	52 842	84 548
5 Personnes ou 1 Personne seule avec 3 enfants à charge	79 187	71 269	62 163	99 461
6 Personnes ou 1 Personne seule avec 4 enfants à charge	89 243	80 318	70 058	112 093
Par personne supplémentaire	9 956	8 958	7 814	12 503

Le 28/01/2021

Zone B1 : agglomération de + 250 000 Habitants

(1) Les **plafonds de ressources** annuels indiqués correspondent au revenu fiscal de référence N-2 du ménage, mentionnés en ligne 25 de votre avis d'imposition de l'année N-2.

(2) Est considéré comme jeune ménage un couple dont la somme des âges révolus des deux conjoints le composant est au plus égale à cinquante-cinq ans.